

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept Octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane CHOUIN, Maire.

13 Conseillers étaient présents sur 23 en exercice

2 pouvoirs

2 Absentes excusées

6 Absents

Monsieur Pierre MEDEVIELLE a été nommé secrétaire.

- **ADOPTE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 Septembre 2023
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de bail emphytéotique pour le bien sis 1016 route d'Orléans au profit de la Société d'Economie Mixte Locale dite « Les Résidences de l'Orléanais », bail d'une durée 50 ans maximum et d'une redevance de 1€ symbolique par an et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de bail emphytéotique pour le bien sis 1065 route d'Orléans au profit de la Société d'Economie Mixte Locale dite « Les Résidences de l'Orléanais », bail d'une durée 50 ans maximum et d'une redevance de 1€ symbolique par an,
- **APPROUVE** la proposition de modification du règlement intérieur des accueils de loisirs mercredis et extrascolaires 03-11 ans de l'année scolaire en cours à compter du 6 novembre 2023
- **APPROUVE** le dépôt d'une demande de participation financière auprès d'Orléans Métropole dans le cadre du fonds de concours de solidarité Métropolitaine spécifique à la plantation de haies et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents en lien avec ce dossier.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat avec la compagnie Ouvem'Azulis et **SOLLICITE** une aide financière d'un montant de 1 068,00 € au titre du dispositif d'aide aux communes proposé par le Conseil Départemental pour la programmation de spectacles intitulé « En Scène ! »
- **APPROUVE** l'instauration d'un règlement d'affouage sur la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin et **DESIGNE** Messieurs Pascal DELAUGERE, Gérard MONTIGNY et Stéphane CHOUIN, garants de la campagne d'affouage 2023/2024.
- **APPROUVE** les décisions modificatives proposées au budget principal
- **PREND ACTE** du rapport d'activité et de développement durable 2022 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2022 d'Orléans Métropole et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2022 d'Orléans Métropole

La séance est levée à 19 h 15.

Le Maire,

Stéphane CHOUIN